

VOTRE SOUTIEN NOUS EST PRÉCIEUX

En 2027, continuons d'avancer ensemble.

Cela fait déjà 30 ans qu'HTaPFrance accompagne les personnes atteintes d'hypertension pulmonaire, en attente de greffe ou greffées, ainsi que leurs proches et aidants.

MERCI ! Vos dons ont permis de verser en 2026
25 000 € au Pr Marc Humbert,
pour la recherche sur l'HTP au sein de l'unité Inserm UMR1358.

De plus, vos adhésions et vos dons ont permis à HTaPFrance de remplir ses quatre missions essentielles :

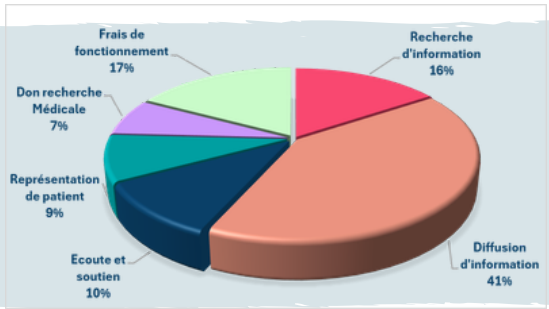
RECHERCHER L'INFORMATION
en participant aux grands rendez-vous scientifiques et aux projets de recherche sur l'HTAP

DIFFUSER L'INFORMATION
à Lille, lors de la rencontre régionale et surtout à Lyon lors de notre 6ème congrès patients en partenariat avec les centres experts du réseau PulmoTension, ainsi que sur nos réseaux sociaux tout au long de l'année

ÉCOUTER ET SOUTENIR
en formant de nouveaux bénévoles pour offrir un soutien bienveillant à ceux qui en ont besoin.

REPRÉSENTER LES PATIENTS
en portant leurs intérêts auprès des instances de santé et en plaidant pour l'accès aux nouveaux traitements.

Nos dépenses au service des patients en 2026



Adhérer, c'est bien plus qu'une cotisation.

C'est SOUTENIR une association qui agit au quotidien, RENFORCER LA SOLIDARITÉ entre patients et proches, et DONNER DAVANTAGE DE POIDS à leur voix. Votre engagement et votre générosité sont essentiels à HTaPFrance dans l'exercice de ses missions.
Ensemble, faisons vivre cet élan collectif et construisons un avenir où l'hypertension pulmonaire permette une vie la plus normale possible !

Merci de renouveler votre adhésion ou de nous rejoindre en 2027 !
Ensemble, faisons vivre le soutien aux personnes concernées par l'hypertension pulmonaire

BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER

Je soutiens HTaPFrance en 2027

Merci de compléter ce bulletin et de cocher les choix qui vous correspondent.

MES COORDONNÉES

Nom et prénom : .....
Adresse : .....
Code postal et ville : .....
E-mail (pour l'envoi du reçu fiscal) : .....

JE FAIS UN DON*

☐ Je soutiens l'**ensemble des actions d'HTaPFrance** par un don* de : ..... €
☐ Je préfère donner pour **la recherche**(1) sur l'hypertension pulmonaire pour la somme de : ..... €

(1) HTaPFrance s'engage à reverser la totalité des sommes perçues pour la recherche à l'unité Inserm UMR1358 dirigée par le Pr Marc Humbert. Le don sera effectué courant 2027.

JE RENOUVELLE OU PRENDS MON ADHÉSION** POUR 2027

☐ Individuelle	☐ Couple	☐ Moins de 18 ans
30 €	50 €	Gratuit

Pour une adhésion couple ou avec enfant, indiquez les nom et prénom des personnes supplémentaires (conjoint, enfant). Chacune aura le statut d'adhérent :
.....

MONTANT TOTAL (don + cotisation) : ..... €

MES PRÉFÉRENCES ET MON RÈGLEMENT

J'accepte de recevoir les courriers d'HTaPFrance par e-mail : ☐ Oui ☐ Non
Je règle par : ☐ Chèque ☐ Carte bancaire / SEPA via HelloAsso

CHÈQUE
J'envoie ce bulletin et mon chèque à :
HTaPFrance – 17 B Avenue de Concœur – 21700 Nuits-Saint-Georges

SITE INTERNET (FACILITÉS DE PAIEMENT) (2)
· Je fais un don sur https://www.helloasso.com/associations/htapfrance/formulaires/1
· J'adhère ou je renouvelle mon adhésion sur :
https://www.helloasso.com/associations/htapfrance/adhesions/adhesionhtapfrance2027
(2) Mensualisation, prélèvement SEPA, CB, Google Pay, Apple Pay

INFORMATION FISCALE
Si vous êtes imposable, votre don* de 30€ ne vous coûtera en réalité que 10€
*Don des particuliers aux associations : Pour les dons aux organismes d'intérêt général comme HTaPFrance, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt. Elle est de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
*Don des entreprises aux associations : Tout don sans contrepartie d'une entreprise à une association d'intérêt général comme HTaPFrance est considéré comme du mécénat d'entreprise et n'est pas soumis à la TVA. Il sera délivré à l'entreprise un reçu fiscal 16216*02. Dans le cadre du mécénat d'entreprise, la déduction fiscale correspondante sera de 60 % du montant du don.
** La cotisation ne peut légalement donner lieu à délivrance d'un reçu fiscal de don, car dans notre association, l'adhésion vous apporte une contrepartie (tarif adhérent pour participer à nos événements, services d'écoute et d'aide…).